

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la liste des autorités centrales désignées par les États membres en matière de restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre, publiée en application de l'article 3 de la directive 93/7/CEE

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 55 du 26 février 2014)

(2014/C 113/10)

À la page 10, à l'entrée concernant la Slovaquie, les coordonnées de l'autorité centrale suivante doivent être ajoutées aux coordonnées figurant déjà sur la liste:

«**Slovaquie** Ministerstvo kultúry SR
sekcia kultúrneho dedičstva
Nám. SNP 33
813 33 Bratislava 1
SLOVENSKO/SLOVAKIA
Contact: Pavol Šimunič
Tél. +421 220482414
Fax +421 220482476
Courriel: skd@culture.gov.sk»
